

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjpp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 10 et 11 novembre 2012

(Ces réunions se sont tenues à Marseille le samedi 10 novembre de 08h00 à 19h00 et le dimanche de 08h00 à 12h00).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, COMBES, COSTE, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, IANNARELLI, JUAN, MOREAU, Mmes PAUGAM, PERONNET, MM. PLACON, POGGI, READ, SIGNAIRE, STIRMEL, THERON, Mme TROUBAT.**

Y participaient : M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
MM. **CHEVALIER** et **DELCHET** représentant le Conseil des Ligues

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

C'est toujours avec un grand plaisir que je vous retrouve ici à Marseille, autour de cette table et ceci depuis 4 ans maintenant ou presque en ma position de Président. J'ai personnellement trouvé que ces 4 saisons sont passées très rapidement, avec intensité, passion et souvent avec solutions.

Bien entendu, la dernière réunion si elle doit poursuivre le fonctionnement de notre fédération, doit aussi être l'occasion d'un retour en arrière, certes rapide mais indispensable et surtout utile en mémoire. En effet, le temps va si vite que les choses réalisées entrent vite dans la routine et on oublie soi-même les avoir faites.

C'est pourquoi, je vous propose un rapide retour en arrière.

Nous avons débuté notre mandat avec la mise en route, l'application et la gestion de la licence carte à puce et sous le bras le contrat Boulisme ainsi qu'une ambiance générale tendue. Cette année-là, 2009 dans la foulée de 2008, une baisse considérable du nombre de licenciés.

Grâce à vous toutes et à vous tous, dans le calme avec passion la plupart du temps, nous avons essayé avec des moyens financiers limités de faire face et de continuer la marche de notre fédération.

Je remercie publiquement ici Joseph Cantarelli et Michel Desbois qui suite aux élections de 2009, ont mis le « bleu de chauffe » et ont travaillé sans arrière pensée, bien au contraire. Depuis, nous sommes tous en osmose à ma grande satisfaction.

Dès 2009, nous avons travaillé pour nos sports avec :

- La gestion de la mise en route, le suivi de la licence carte à puce et la distribution des lecteurs que tout le monde voulait, quelque fois surestimé, et que certains oublient aujourd'hui.
- La mise en place des championnats doublettes et tête à tête seniors séparés afin que tout joueur puisse participer à tous les championnats.
- Tentative de placement de tous les Championnats de Ligues triplettes, sur tout le territoire, à la même date sur le calendrier. Nous y sommes en partie arrivés mais pas complètement à cause du poids de la tradition et des habitudes prises qui semblent incontournables par certains.
- Les formations des responsables de discipline départementaux par Ligue durant un an, puis nous avons fait la même chose avec les arbitres avec des remises à niveau pour les Régions.
- La mise en route d'une newsletter qui aujourd'hui est envoyée à 20 000 adresses avec beaucoup d'informations pour ceux qui ont pris le temps de la lire.
- Remise en ordre des intervenants missionnés tels que coaches, éducateurs BF3, médecins, kinés, psychologues, etc.. tous ont aujourd'hui un bulletin de salaire pour leurs interventions.

- L'envoi des comptes-rendus de nos réunions, en général, dans les 15 jours qui suivaient celles-ci. Nous avons tenu la transparence en toutes circonstances.
- Une gestion des finances au plus juste et l'obtention d'une augmentation minimum auprès de nos comités en ayant expliqué comme jamais auparavant. Nous restons, de loin, la licence la moins chère du marché du sport en France.
- En collaboration avec la D.T.N., la remise en route de l'activité médicale, telle que préconisée par le Ministère des Sports, avec l'arrivée des Docteurs OUIILLON et MARBLE auprès de Jean-Pierre IANNARELLI notre médecin.
- La création du Championnat de France Promotion avec une nouvelle approche plus sportive de la compétition.
- La modification des Championnats Jeunes à la satisfaction de la grande majorité des dirigeants responsables.
- Le lancement des Championnats de Clubs d'abord chez les Seniors puis chez les Féminines et les catégories Jeunes. Ces Championnats étaient une nécessité évidente, un besoin. Ils sont aujourd'hui une réussite globale. Avec la mise en place de 3 divisions nationales chez les seniors et des divisions régionales et départementales, la pyramide est complète.
- Une amélioration très sensible des temps de présence à la télévision avec notre agence de communication et ouverture de notre propre WebTV qui donne entière satisfaction.
- Une amélioration globale de la communication avec la base et accompagnement lorsqu'il nous a été demandé et ce dans tous les domaines.
- Au niveau des résultats sportifs, nous sommes restés numéro un mondial.
- Il y a un mois, l'organisation des Championnats du Monde conjointement avec la Ligue PACA, le Département des Bouches du Rhône et notre producteur délégué ceci après une longue, minutieuse, professionnelle, associative, sportive préparation ces Championnats du Monde ont été un succès populaire, médiatique et sportif.

La détermination était dans l'exceptionnel comme doit l'être un Championnat du Monde. Les institutions Ville de Marseille, Conseil Général des Bouches du Rhône et Conseil Régional PACA doivent être vivement remerciés pour leur engagement sans faille auprès de nous tout comme nos organes déconcentrés que sont le CD 13 et la Ligue PACA dans leurs actions en amont auprès du milieu scolaire.

Jamais la pétanque n'avait attiré à elle autant de médias avec notamment 4 pages dans l'Equipe magazine, et avec 25 heures en 4 jours de télévision. Les délégations sont reparties très heureuses d'avoir participé à un Championnat du Monde exceptionnel. Tout ceci n'a l'air de rien mais à bien y regarder ce n'est pas des « il faut qu'on... » ou des « y a qu'à... » qui donnent un tel résultat. Je le répète, je pense qu'il y a loin de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens et du choix des moyens à l'application.

Nous avons reçu énormément de félicitations pour l'organisation de ces championnats du Monde par exemple : Madame FOURNEYRON, Ministre des Sports, M. Denis MASSEGLIA, Président du C.N.O.S.F., M. Christian DAIROU, MMA Assurances, M. Michel MONTANA La Marseillaise, de M. Patrick MAUGARD, Maire de Castelnaudary, M. Jean Yves MONTUS, Maire de SOUSTONS et de beaucoup d'autres.

Nous avons obtenu les deux titres de champions du Monde et nous venons d'obtenir les titres de championnes d'Europe seniors féminines et Jeunes masculins ainsi que le titre individuel de Champion d'Europe de tir de précision avec Angélique PAPON ainsi que la médaille de bronze au tir chez les jeunes avec Guillaume MAGIER, le week-end dernier. Toutes mes plus vives félicitations aux médaillés français ainsi qu'aux divers staffs.

- Du côté de la SAOS Promo Pétanque : la gestion a été améliorée au fil du temps pour arriver à un résultat positif dès 2011.

J'ai certainement oublié beaucoup d'autres actions, comme par exemple : partir tous les week-ends de chez soi pour aller porter la bonne parole, encadrer, soutenir, visiter partout où il est possible d'aller et mettre sa vie familiale de côté, mais ça c'est accessoire.

Avant de passer à l'ordre du jour, je voudrais dire à Patricia, Régine, Xavier, Clément, Gérard hier, Rémi aujourd'hui, Séverine, Jean Yves et Jean Pierre notre pilote du car-podium combien j'ai aimé travailler avec eux. Merci pour votre engagement, gage de réussite de notre fédération.

Merci aux deux représentants permanents au Comité Directeur du Conseil des Ligues, Yvon DELCHET et Gérard CHEVALIER. Ils nous ont apporté les propositions et le sentiment des Ligues. Nous leur avons donné la parole autant qu'ils l'ont souhaitée et ils ont pris une part active à nos décisions.

Enfin, merci, Chères et Chers collègues de votre travail, d'avoir su mettre l'intérêt général avant l'intérêt particulier, d'avoir passé des heures et des heures au service de nos sports surtout à la trésorerie énorme, à la gestion informatique, au lancement et suivi du CNC, à la discipline, à l'arbitrage, au secrétariat général et dans tous les autres domaines dont vous vous êtes occupés, d'avoir supporté ma présidence et principalement d'avoir été intelligents.

Je possède encore l'énergie pour continuer à construire un bel avenir, puisque nous avons commencé. Il sera différent du passé, mais conforme à l'optimisme de volonté.

Dernièrement, nous avons eu la tristesse d'apprendre les disparitions de Wladimir KOSENKO, qui fut, il y a quelques années, le dernier Président de l'ancienne Ligue Nord-Picardie, nous avons appris son décès avec 5 à 6 mois de retard. Tout dernièrement le décès de M. Marc JOUVE, qui fut membre puis secrétaire adjoint, puis Trésorier adjoint et Vice-président de notre Fédération de 1969 à 1997. Nous adressons aux familles éprouvées nos vives condoléances.

Enfin pour terminer sur une note plus sympathique, je signale l'obtention méritée de la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports par l'emblématique et depuis quelques jours ancien Président du Lot et Garonne : Yves SALVANT. Toutes nos sincères félicitations au récipiendaire.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

Rajout et précisions :

- **Championnats de France** : lettre du CD 23 qui souhaite connaître qui a eu un tarif d'hôtellerie différent de celui annoncé. Réponse : la délégation Vauclusienne.
- **Divers** : les ½ finalistes ne seront pas qualifiés uniquement en doublettes au Jeu Provençal.
- **Arbitrage** : la question relative à la démission d'un arbitre était issue de la Ligue Haute-Normandie et pas du CD 49

(Le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur de septembre est approuvé à l'unanimité.)

III. FINANCES

Du fait de l'organisation des championnats du Monde de Marseille la première semaine d'octobre, nous avons arrêté la comptabilisation des licences le 28 septembre 2012. Nous notons une baisse de 1,71% en 2012 contre 1.60 % en 2011. Une des raisons est la disparition de clubs soit 57 clubs de moins en 2012.

Les fiches financières ont donc pu être envoyées début octobre et les comités ont de suite envoyé leur règlement. Au niveau du poste licences et mutations du compte de résultat, l'écart entre les prévisions budgétaires et la réalité actuelle sera très faible : environ de - 3 234€. Ainsi les comptes qui seront soumis à approbation lors de la prochaine Assemblée Générale seront conformes aux décisions prises lors de la commission des finances et du Conseil National de février dernier.

On note beaucoup de mutations cette année, ce qui laisse à penser que le montant de celles-ci n'est pas un frein au transfert des joueurs.

A ce jour, sur les 106 Comités, seuls 16 n'ont pas encore réglé leur fiche financière.

Nous avons subi un passage difficile au niveau de la trésorerie au mois d'octobre, néanmoins, l'utilisation du découvert autorisé par notre banque, a été plus faible que prévu.

Il est à prévoir un prochain pic négatif de trésorerie au moins de février prochain ce qui permet d'envisager une demande d'acompte légèrement plus tôt.

L'opération sur les lecteurs a été mise en place et fonctionne convenablement. Il est rappelé que ceux qui ne répondent pas, perdent la gratuité de leurs lecteurs (21 n'ont pas répondu à ce jour).

En ce qui concerne le prix des licences, il a été rappelé qu'il passe de 6.70€ à 7.70€ en 2013.

De plus, en raison de l'observation de certaines pratiques, il a été décidé que le prix des corrections d'erreurs passera de 3.00€ à 5.70€ pour être ainsi au même prix que les duplicatas.

Le Comité Directeur a décidé que pour les prochains Championnats de France, à partir de 2013, la subvention fédérale attribuée pour aider les organisateurs, sera modifiée comme suit :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| - Triplette Promotion | : 1 000 € |
| - Triplette Masculin | : 3 000 € |
| - Jeu Provençal Doublette | : 4 000€ au lieu des 3 000 € |
| - Jeu Provençal Triplette | : 4 000 € au lieu de 3 000 € |
| - Autres | : Pas de changement 3 000 € |

Le montant total des subventions passera de 36 000 € à 39 000 €.

Enfin, l'estimation de la valeur des locaux du Siège de Marseille a été effectuée, par deux organismes différents, afin de tenir compte de la réalité du moment et de la rénovation du quartier. Il a été estimé dans une fourchette de 850 000 € à 950 000 € et nous retiendrons la valeur de 900 000€ avec l'accord de notre Commissaire aux Comptes. Ainsi, une présentation sera faite au congrès pour reconstituer la situation nette comptable. Il sera affecté une partie de ce gain sur le compte de bilan de la carte à puces afin que ce dernier soit à 0 en 2016, comme prévu.

IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. Répartitions des équipes

Un courrier de réponse sera adressé à M. SIPARJON de Mayotte en raison du forfait de ses équipes jeunes faute de moyens financiers.

L'hypothèse d'attribuer l'organisation des championnats de France au Jeu Provençal à une Ligue a été émise.

B. Bilan 2012 : ANDUZE

Il a été noté un excellent accueil avec un soutien important de la municipalité.

En raison de deux sites différents, il a été relevé la disparité des terrains de jeu. La restauration a été satisfaisante outre le fait que les selfs sont interdits.

L'arbitrage a été de qualité.

A noter l'absence de poste médical, pourtant obligatoire.

Des contrôles anti dopages ont été effectués, un cas positif sûrement dû à une prise de médicament non signalée, il est nécessaire de ne plus les demander pour ce Championnat « Vétérans » en raison de la forte proportion de joueurs sous traitement thérapeutique.

A une demande d'avoir des équipes non homogènes Ligue pour les Jeunes, il a été répondu par la négative : la non homogénéité reste au niveau départemental.

C. Années suivantes :

2013 :

Triplette Jeu Provençal	7 au 9 juin	Vauvert (30) Dossier demandé
Doublette Féminin	15 et 16 juin	Caen (14)
Individuel Seniors	15 et 16 juin	Caen (14)
Doublette Masculin	22 et 23 juin	Sassenage (38)
Triplette Masculin et Promotion	29 et 30 juin	Béziers (34)
Doublette Mixte	13 et 14 juillet	Trignac (44)
Triplette Jeunes	24 et 25 août	Nevers (58)
Triplette Féminin	7 et 8 septembre	Beaucaire (30) Dossier demandé
Doublette Jeu Provençal	6 au 8 septembre	Beaucaire (30) Dossier demandé
Triplette Vétérans	14 et 15 septembre	Castelnaudary (11)

2014:

Doublette Féminin	7 et 8 juin	Gruissan (11) Pas de dossier
Individuel Seniors	7 et 8 juin	Gruissan (11) Pas de dossier
Triplette Jeu Provençal	13 au 15 juin	Grasse (06) Pas de dossier
Doublette Masculin	21 et 22 juin	Saint Avold (57) Pas de dossier
Triplette Masculin et Promotion	28 et 29 juin	Pas de candidat
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Colomiers (31) Pas de dossier
Doublette Jeu Provençal	22 au 24 août	Pas de candidat
Triplette Jeunes	23 et 24 août	Pas de candidat
Triplette Féminin	6 et 7 septembre	Pas de candidat
Triplette Vétérans	13 et 14 septembre	Mende (48) Pas de dossier

2015 : seule candidature : Saint - Pierre -lès Elbeuf (76) pour le Doublette Mixte (20/21 juin)

V. CHAMPIONNATS DU MONDE MARSEILLE 2012

Un rapide bilan a été dressé faisant état de la grande réussite de cet évènement où nous avons beaucoup de retours médiatiques positifs et une amélioration de l'image de notre discipline. Tout a été très bien organisé dans une bonne ambiance.

Le timing de la compétition a été parfaitement respecté. Les bénévoles doivent être sincèrement remerciés pour leur gentillesse et leur professionnalisme.

Les évènements annexes ont tous été une réussite dans des sites exceptionnels : la salle de l'Assemblée plénière de l'hôtel de Région pour l'Assemblée Générale de la FIPJP qui a vu la réélection de MM. AZEMA, SIGNAIRE et Mme PERONNET-THEDEVUIDE auxquels nous adressons nos plus sincères félicitations, le colloque médical et le repas des Présidents à l'Hôtel du Département et le défilé sur la place de la Maire de Marseille.

A noter un chiffre d'affaires de 17 000€ pour la SAOS pendant les 4 jours de compétitions soit autant que les déplacements sur les compétitions dans l'année.

Les comptes sont en train d'être clôturés et tout semble satisfaisant. Un compte d'exploitation est en cours de finalisation afin d'être présenté aux collectivités et ainsi toucher le solde des subventions votées. Il peut d'ores et déjà être annoncé que cette compétition n'impactera pas les résultats de la FFPJP (aucune dépense).

VI. CONGRES FEDERAL

L'ordre du jour sera diffusé prochainement tenant compte des décisions suivantes :

- Vendredi après-midi : partie administrative ordinaire.
- Samedi matin : interventions des Commissions Fédérales (Discipline, CNC, Médical, Informatique, Jeu Provençal, Coupe de France, communication et Arbitrage) puis votes électroniques vers 10h30.
- Samedi après-midi : suite de l'ordre du jour.

Les réunions du Comité Directeur fédéral auront lieu le jeudi soir et le dimanche matin.

Le Conseil d'administration de la SAOS se tiendra le jeudi en début d'après-midi et l'Assemblée Générale annuelle le vendredi matin comme d'habitude.

La candidature de la ville de Grande-Synthe (59, tout près de DUNKERQUE) a été reçue pour 2016.

VII. DISCIPLINE :

Il ressort des commissions actuelles que de nombreux dossiers sont incomplets où que les témoignages et autres rapports ne sont pas transmis. Il a été rappelé que la Fédération a pris ses responsabilités en se déclarant compétente suite aux incidents se déroulant lors des Nationaux et Internationaux. Ainsi, les frais ont été transférés sur la Fédération. Il est donc inadmissible que certaines affaires ne soient pas traitées.

➤ Fédérale : ont été traitées les affaires suivantes :

- National de Saint-Maur : violences sur arbitre
- Affaire mettant en cause un dirigeant du CD83 pour paroles injurieuses
- Européenne de Nice : fausses licences
- Millau : menaces et atteintes physiques sur adversaires

➤ Nationale :

- Appel de la décision de la Ligue LANGUEDOC- ROUSSILLON d'un membre du Comité Directeur du CD 34

Il a été fait état du courrier de Mme TROPINI (83) aux sujets d'incidents s'étant déroulé lors d'un stage jeunes au Pontet et mettant en cause des membres du Comité Directeur de la Ligue.

Conformément aux textes en vigueur, le Président fédéral après avis du responsable de la commission de discipline et enquête, décidera ou non d'engager les poursuites et motivera sa décision.

A noter des travaux de mise en place d'une Commission Internationale de discipline sous l'égide de la F.I.P.J.P.

La commission disciplinaire anti-dopage de 1^{ère} instance s'est réunie pour traiter trois contrôles positifs au cannabis : un joueur du CD 13 et 2 joueurs de La Réunion. Ils ont fait l'objet de suspension de licence.

VIII. ARBITRAGE

A. Mise à jour du règlement de Jeu Provençal :

Le Comité Directeur a validé les modifications suivantes :

- Art.2 Caractéristiques des boules agrées, alinéa 3) modification de la deuxième phrase : *Pour les compétitions réservées aux benjamins et minimes, sont autorisées les boules de 600g et de 65mm de diamètre, à condition qu'elles soient fabriquées dans un label homologué et seulement dans les compétitions qui leur sont spécifiques.*
- Art.6, 5^{ème} alinéa : Ce cercle... et à au moins 2m d'un autre cercle...

Pour pointer, 3^{ème} alinéa :

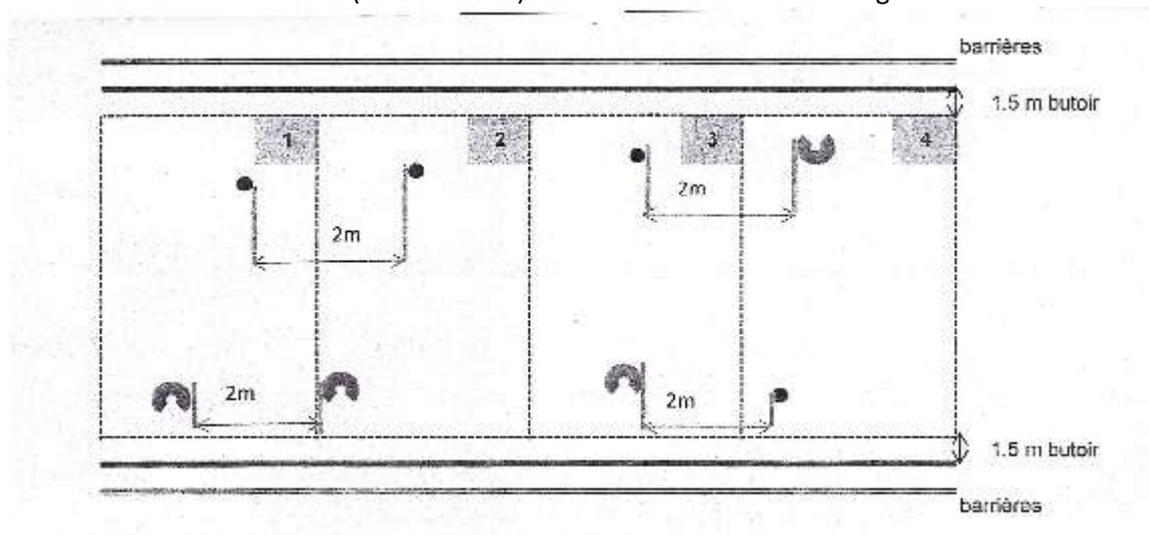
- soit se tenir sur une jambe lorsqu'il envoie la boule et dans ce cas, le pied qui a quitté le cercle ne peut être à nouveau appuyé sur le sol que lorsque la boule a quitté la main. Lorsque le pied resté dans le cercle a été soulevé, le joueur ne peut plus déplacer, tourner ou faire pivoter l'autre pied.

- Art.7 :

Au 4) ... à 2m en profondeur...

Au 5) Les 2m en profondeur s'apprécient...

Au 6) passage à 2m d'un autre but et à au moins 2m d'un autre cercle de lancement. Les 2m sont définis par la distance qui sépare les deux parallèles issues des bords les plus rapprochés des éléments concernés (cercle ou but). Cf schéma du code d'arbitrage.



- Art. 23bis : partout où il y a écrit 3m, remplacé par 2 mètres.

B. Mise à jour du règlement de pétanque :

- Art.2 :

Au 3), 2^{ème} alinéa : *les benjamins et les minimes dans leurs compétitions spécifiques ont la possibilité d'utiliser des boules de 600g et de 65mm de diamètre, à condition qu'elles soient fabriquées dans un des labels homologués.*

C. Examens :

- a) Résultats examen national :

Après leur réussite aux épreuves orales et pratiques, Madame Séverine PLASTRE du CD21 et Monsieur Gérard VERCHIER du CD13 rejoignent le corps des arbitres nationaux. Leur carte et leur écusson seront envoyés rapidement aux présidents de leurs comités.

b) Préparation examens départementaux et de ligues :

Après une longue concertation, les questions des examens départementaux et de ligues, proposées par Patrick DESSAY, sont approuvées par la commission.

Les questionnaires sur le jeu provençal sont préparés par Georges MALLET.

L'examen d'arbitre national sera établi par Jean-Claude DUBOIS et Patrick GRIGNON

c) Candidatures à l'examen national :

Un imprimé type de candidature à l'examen national a été envoyé dans tous les CD et les Ligues. La commission est heureuse d'avoir reçu 12 candidatures.

Les 12 candidats sont : BAVEREL Alain (Aquitaine) ; COUFIGNAL Patrick (Aquitaine) ; DELORME Frédéric (Centre) ; ROUE Mickaël (Centre) ; PHILIPPE Stéphane (IDF) ; VIDAL Evelyne (IDF) ; SERGENT Yannick (Picardie) ; BOSCO Roger (PACA) ; ELLUL Robert (PACA) ; TACCON Christophe (Midi-Pyrénées) ; CASTELLANO Claudio (Alsace) ; DAFONSECA Armando (Poitou Charente).

d) Examen d'arbitre International :

Didier BASSO et Patrick DESSAY ont été reçus à leur examen d'arbitre INTERNATIONAL. Félicitations à eux deux.

e) Révision du règlement administratif de l'arbitrage :

La CNA a révisé les textes qui n'avaient pas été changés depuis 1978 et propose de réactualiser les règles concernant le retour d'un arbitre démissionnaire après par exemple un contrôle de connaissances équivalent à son grade.

Cette proposition est rejetée à la majorité du Comité Directeur. On en reste donc à nos anciens textes - Voir code d'arbitrage paragraphe VI : Conclusion → deuxième alinéa → démission.

- Age limite de passage d'examen national: 60 ans (inchangé)
- Age limite d'activité: National 65 ans (inchangé)

D. Formation :

La formation continue étant au ralenti cette année, Jean-Claude DUBOIS demande de profiter de la période hivernale pour la relancer auprès des Présidents Départementaux et de Ligues.

Nous sommes tous responsables d'une zone et c'est à nous de contacter les responsables départementaux et de Ligues afin de la remettre sur les rails.

Pool national : projet 2013

Malgré l'excellente réunion qui s'est déroulée en début d'année à Toulouse, il est décidé de ne pas reconduire celle de fin d'année et à la place d'organiser une journée pour la création d'outils qui serviront pour la réunion de février 2013. Cette journée préparée par Michel POGGI aura lieu le 12 novembre à Marseille avec l'aide de Claude STIRMEL derrière ses caméras et de Clément MENEGHIN au micro.

L'examen d'admission au pool aura lieu à Marseille en même temps que l'examen d'arbitre national, soit le dimanche suivant le congrès de MONTAUBAN, le 3 février 2013. La CNA n'a reçu qu'une seule candidature à l'heure actuelle.

Le pool devant être étoffé pour arriver à n'avoir que des arbitres de son sein dans les grandes compétitions nationales, notamment les championnats de France, il est demandé au Comité Directeur de la FFPJP que l'ancienneté dans le grade d'arbitre national soit ramenée à 3 ans au lieu des 5 initialement exigés. La limite d'âge pour le passage des tests d'admission demeure à 55 ans.

Proposition acceptée par le Comité Directeur.

Démission dans le pool : aucune pour l'heure. Par contre Nathalie CHACON, en longue maladie reste indisponible.

La prochaine réunion du pool national est prévue à TOURS les 9 & 10 février 2013 et portera principalement sur le rôle de l'arbitre pendant la partie et sa position sur le terrain. La CNA se réunira la veille, 8 février 2013, à TOURS bien sûr, pour la désignation des arbitres de la saison 2013. Pour la première fois, les membres de la CNA pourront participer à une réunion de formation du pool.

Masters : Maryan BARTHÉLÉMY très satisfait du travail de nos deux collègues Patrick DESSAY et Jean-Marie MÉHOUAS a émis le vœu de les retrouver en 2013, mais la CNA avait décidé d'établir un roulement. Un consensus a été trouvé : Jean-Marie MÉHOUAS officiera à nouveau cette année et formera Roland ARMAND qui avait postulé. L'année suivante Roland formera le remplaçant de Jean-Marie etc...

E. Divers:

Un problème de remplacements des arbitres dans les nationaux et internationaux a été constaté. En effet, le problème d'arbitres qui refusent de se déplacer dans certains concours nationaux (heureusement très peu nombreux) où ils se sentent méprisés et tout juste tolérés par le président organisateur est soulevé.

Il est rappelé que les changements doivent être effectués directement par le responsable de la zone qui est plus à même de gérer ce genre de différends. Pour cela, il avait réalisé une lettre type a été mise à disposition de ses collègues.

Par contre, tous les changements devront lui être signalés.

Des arbitres seront proposés aux fins de récompenses auprès de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM). Il sera proposé M. Jean LOCATELLI en catégorie ELITE, et Bernard LEUCHART en catégorie ESPOIR.

En ce qui concerne les arbitres figurant sur les listes et qui n'officent plus, cela relève du Comité départemental, la CNA ne peut pas tout gérer.

Dans certains départements (ex : Nord, Moselle), ceux qui n'ont pas arbitré deux années consécutives sont rayés des listes et ne sont plus convoqués à quoi que ce soit (sauf raison valable : maladie, année sabbatique...). Ils conservent leur titre.

Ayant le même souci avec nos arbitres nationaux, le Comité Directeur a donné l'autorisation d'en faire autant : 2 ans sans arbitrage = retiré de la liste des arbitres en exercice tout en gardant son titre bien sûr.

M. NATAF a demandé à la Commission Nationale d'Arbitrage des diplômes et cartes d'arbitre départemental pour une ou plusieurs personnes de Nouvelle Calédonie, suite à l'examen qu'il aurait fait passer lors d'un séjour sur place.

Le Comité Directeur s'est opposé à cette demande car il n'avait pas été missionné pour cette action, n'ayant aucun rôle au sein de la FFPJP. De plus, la Commission Nationale d'Arbitrage n'a jamais été au courant de cette démarche et rappelle que les examens d'arbitres départementaux sont aussi placés sous sa direction.

IX. EQUIPEMENTS SPORTIFS

A ce jour, nous avons 102 dossiers depuis le début du mandat.

L'agrément de notre Règlement des Equipements Sportifs par le CERFRES (Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs) est prévu par notre passage en certification de notre Notice d'Impact le 04/12/2012.

Plusieurs demandes de précisions nous sont parvenues : ANDIIS (Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports) et l'ANDES (Association Nationale des Elus du Sport). Les réponses seront transmises par Joseph CANTARELLI.

En ce qui concerne les dossiers en base SES du CNDS et soutenus suivant les priorités fédérales, la session de Septembre 2012 a été annulée et reportée par le nouveau gouvernement.

Nous avons un seul dossier déposé et soutenu : Montceau-les-Mines – Bourgogne (71)

X. NATIONAUX

Suite à la réunion du Groupe de travail, des statistiques résumées des Nationaux 2012 ont été établies :

- Nombre total de Nationaux au calendrier 2012 : 246
- Nombre de Nationaux examinés suivant rapports des délégués : 225
- Nombre de Nationaux avec absence de délégué : 4
- Nombre de Nationaux avec absence de rapport de délégué : 17
- Nombre de nationaux comprenant des non conformités : 113 soit 50% des 225 examinés
- Nationaux annulés par les organisateurs et non reconduits en 2013: 3 (ce sont les N° 8 – 74 et 157 de 2012)

Les non conformités sont de gravité fort variables et ont été listées de la façon suivante : absence de délégué, manque rapport de délégué, besoin en formation des délégués, non respect des articles 6) 8) et 9) – cas le plus fréquent qui peut être relié à la nouvelle réglementation, participation insuffisante, non respect du Règlement + Cahier des charges et terrains non conformes.

Un courrier d'information sera envoyé à partir du siège de la FFPJP aux organisateurs concernés avec copie aux Ligues et CD y afférentes dans quelques mois.

Un courrier sera envoyé également aux délégués désignés et absents ainsi qu'à ceux qui n'ont pas transmis leur rapport dans les temps.

Le formulaire fédéral d'inscription des équipes aux nationaux a été mis en place et le rapport des délégués a été modifié et sera disponible sous EXCEL afin de permettre une saisie informatique et une transmission par mail. Ce formulaire contient un tableau de calcul des indemnités pour les 2 modes de paiement à savoir au cumul et à la partie perdue. Le même formulaire peut évidemment être édité sur papier.

Une formation des délégués sera dispensée sur base des documents relatifs aux nationaux : le Règlement, le cahier des charges, le Formulaire Délégué FFPJP + Formulaire qualitatif.

Celle-ci aura lieu en 2 étapes : dans un premier temps aux membres du Comité Directeur et aux Présidents de Ligues lors du prochain Conseil National de Février 2013 puis formation par les Ligues à leurs organisateurs.

Modifications apportées au Règlement des Nationaux :

Outre les mises à jour, des décisions ont été prises:

- Repas de midi : vu les abus dus aux joueurs, il est décidé pour les nationaux en poules le matin, que le repas ne peut être pris que si 2 parties de poules ont été jouées avant repas ;
- Cas des nationaux hivernaux en Elimatoire Direct : Autorisation de jouer en 2 tours la première partie pour éviter au maximum l'utilisation de terrains trop sous dimensionnés.

A partir de 2014, les Nationaux en Doublettes seront autorisés seulement s'ils sont couplés sur un National Triplette à partir de 2014 et les dotations pour 2014 seront :

- Passage de 1500 € à 2000€ en 2014 pour les concours nationaux en triplettes réservés aux féminines, mixtes et vétérans ;
- Passage de 1050 € à 1500€ en 2014 pour les concours en doublettes féminins et doublettes mixtes.

Concours « Propagandes » :

Cette catégorie était attribuée à l'origine aux concours supportés par des médias de la Presse Ecrite. Vu les demandes actuelles « dans l'air du temps » et pour promouvoir notre discipline, ces concours porteront l'appellation « Concours Propagandes et Evènementiels »

Ce label sera accordé aux demandes qui feront preuve d'un objectif bien spécifique.

La demande et l'appellation sont acceptées temporairement ou non par la FFPJP seule juge que la manifestation puisse servir à la promotion de la discipline.

Des structures non affiliées en tant que telles à la FFPJP peuvent organiser de telles manifestations à condition qu'un contrat soit préalablement établi avec la FFPJP.

Publicités :

Il a été précisé que les dispositifs actuels prévus pour la Coupe de France et les Championnats ne sont pas applicables aux concours Nationaux et Internationaux. Aucune restriction n'est imposée en ce qui concerne les publicités sur les maillots lors des concours NATIONAUX et INTERNATIONAUX.

Il a été évoqué l'inscription de l'International de Monaco au calendrier de la F.F.P.J.P. Son inscription a été refusée par contre les organisateurs peuvent prendre une page de publicité.

Enfin il est rappelé que les concours Nationaux et Internationaux doivent obligatoirement être organisés par un club affilié à la F.F.P.J.P. A défaut, une convention spécifique doit être signée entre la Fédération et l'organisateur afin de lui donner l'agrément.

XI. CNC :

➤ Bilan de la phase championnat du CNC 2012 :

Les forfaits constatés sont au nombre de 2 soit 2% : VITROLLES (13) dès la 1ère journée et ANDEVILLE (60) après la 1ère journée.

Un seul cas d'« Incivilité » sur 317 rencontres, mais un de trop a été signalé et traité par le Comité de Pilotage CNC.

L'ensemble est plus que positif avec toutes nos félicitations et tous nos remerciements aux 101 clubs qui ont magnifiquement joué le jeu.

Il faut saluer l'énorme implication des membres du Comité de Pilotage, des organisateurs, délégués, arbitres et officiels des Ligues et CD pour l'instauration du site CNC et notamment pour la transmission rapide des résultats.

A relever la très bonne fréquentation du site CNC qui n'arrête pas d'être alimenté par les responsables du Comité de Pilotage et ceux des CDC / CRC, sans oublier grand nombre de joueurs.

➤ Barrages de CNC2 pour montée CNC1 :

- CHATEAUROUX (36) contre POURU ST REMY (08)
- TOULOUGES (66) contre MOULINS (58)

Délai : 31/12/2012

Le Comité de Pilotage organise les rencontres avec les clubs concernés.

Montées / descentes : elles sont reprises et commentées sur le site CNC.

➤ Configuration 2013

Nous serons sur la configuration finale à 112 équipes avec 21 montées de CRC (1 / Ligue) + 9 au prorata. En cas de besoin de compléter un groupe, la priorité sera donnée à une équipe montante.
Liste des clubs de haut niveau = 16 clubs de CNC1 + 8 Coupe de France.

➤ CNC Féminin 2013

Le développement du CNC Féminin est fortement souhaité.

Pas de descente 2012 / 2013.

2013 : on avance suivant les nouvelles inscriptions avec les mêmes 8 équipes 2012 et les nouvelles équipes montantes de ces 8 ligues plus les montées de CRC Féminin des ligues qui l'auront instauré cette année 2012. Le potentiel d'entrée en nouvelles ligues est de 2 pour l'instant.

Prévision CNC Féminin 2013 : 8+8 soit 16 équipes + 2 = 18 à répartir en groupes géographiques.

Un courrier d'enquête va partir aux Ligues.

La configuration finale suivant enquête sera faite au prochain Comité de Pilotage le jour précédent le Conseil National des 22-23-24/10/2013 lors duquel on fera le calendrier.

➤ CNC Jeunes

Une enquête Jeunes va être relancée et nous procéderons sur le même modèle que le CNC Féminin pour voir qui est prêt en 2013 dans l'optique d'un seul rassemblement.

Ce sera plus difficile pour les jeunes et sommes d'avis que nous devons, FFPJP, planifier et intensifier notre politique sportive en faveur des jeunes.

➤ Préparation de la Finale CNC de ST PIERRE LES ELBEUF (76)

Toutes les invitations/convocations ont été envoyées comme prévu suivants le programme établi.

Tapis de tir pour les féminines : 1 (le tir se fera en même temps que la triplète). Deux éducateurs fédéraux encadreront cette épreuve de tir.

Tirage et tenue des tables de marque par les membres du Comité de Pilotage.

Les 4 « Scoreurs » disponibles seront affectés aux rencontres de la CNC1.

Un terrain est réservé pour la retransmission WEB TV.

➤ Finalisation du Règlement CNC pour application 2013

Les modifications suivantes seront apportées :

- Précision des modes de remplacements
- Règlement « joueurs brûlés »
- Obligation pour les CRC/CDC d'utiliser les 4 dates CNC surtout pour les dates finales, seul le Règlement National est en vigueur.
- Cas de fusion de 2 clubs : on conserve l'équipe la mieux classée / niveau
- Forfaits et sanctions sportives :

Forfait après la 1ère journée : suppression de l'indemnité fédérale de la ou des journées précédentes + sanctions existantes

Possibilité de rétrogradation quelle que soit la division jusqu'en CRC

- Classements : on étudie un critère de classement en cas d'égalité parfaite puisqu'un cas s'est produit cette année en milieu de classement
- Etude de répartition du Fonds de Ristourne 2012

Dans un souci d'économie on ne distribue que 1800€ des 3000€ disponibles pour avoir un fonds de réserve en cas de dépassement de budget

Pour l'instant, les clubs prioritaires concernés sont au nombre de 6. Ils recevront chacun une indemnité supplémentaire de 300€.

➤ Configuration / Calendrier 2013

Dates 2013 : rappel : 05-06/10/2013 ; 12-13/10/2013 ; 19-20/10/2013
08-10/11/2013 – Finale (site à trouver - ST YRIEIX est candidat)

Dates 2014 : 04-05/10/2014 ; 11-12/10/2014 ; 18-19/10/2014 ; 07-08-09/11/2014 – Finale.

Pour la gestion future du CNC, il a été décidé : 1 membre du Comité de Pilotage / Division + CNCF = 4 gestionnaires

➤ Budget prévisionnel 2013 = 125 000€ (rappel 100 000 en 2012)

- CNC1 : 1 WE supplémentaire pour 16 équipes = $16 * 270 = 4320€$
 - CNC2 : 1 WE supplémentaire pour 32 équipes = $32 * 270 = 8640€$
 - CNC3 1 WE supplémentaire pour 8 équipes = $8 * 270 = 2160€$
- Total surcoût CNC : 15 120 €

- CNC Féminin

En cas de groupes : hypothèse 18 équipes en 3 groupes de 6

1 phase championnat à 2 déplacements = $18 * 270€ * 2 = 9720€$

Phase finale : 4 équipes au lieu de 8 en 2012 (le montant 2012 de $8 * 600€ = 4 800€$ se diminue de 2400€ avec 4 équipes en 2013)

Total surcoût CNC Féminin = $9720 - 2 400 = 7 320€$

Budget total = $100 000€ (2012) + 15 120 + 7 320€ = 122 440€$ (qui laisse un fonds de ristourne $125 000 - 122 440 = 2 660€$ à conserver si venaient par bonheur quelques équipes CNC Jeunes).

XII. D.T.N

A la demande des représentants des Ligues au Comité Directeur, une question a été posée de la part de la Ligue PACA souhaitant : connaître le PROJET SPORTIF de la FFPJP pour l'olympiade à venir à l'orée des futures élections afin de pouvoir en discuter dans les prochaines réunions avec les membres de nos Comités Directeurs ainsi que le plan d'actions de FORMATION en vigueur au sein de la FFPJP et des actions de PROFESSIONNALISATION (mise en place des C.Q.P) au sein de nos structures.

Réponse : Tout d'abord cette question émanait de Madame la Présidente de la Ligue PACA qui commence sa question par le mot "Personnellement" ce qui peut n'engager que sa personne et non l'ensemble des départements de la Ligue PACA ou le contraire, l'ambiguïté est là.

Toutefois, concernant le projet sportif, celui-ci a été rédigé lors de la mandature et ceci pour la première fois à la F.F.P.J.P. Celui-ci a fait l'objet d'un vote puisque une partie de l'augmentation de la licence en assurait son financement.

Ce projet sportif avait auparavant été voté à l'unanimité par le Comité Directeur fédéral dont les orientations proposées sont dans le projet du futur comité directeur.

En ce qui concerne la perte récurrente de licences, nous sommes bien conscients et nous sommes interpellés par cette baisse des effectifs puisque des projets ont vu le jour au plus près du terrain, en aide aux structures déconcentrées telle que la mise en route des CNC féminins et CNC jeunes, des préconisations d'animation pour les benjamins, le championnat promotion, les kits pétanque pour aider les actions en milieu scolaires, les réformes du championnat triplettes jeunes... Ceci toujours avec des moyens financiers très limités. Nous connaissons une grande partie des réponses sur les vraies raisons de la baisse du nombre de licenciés comme en ligue PACA d'ailleurs qui est la région à la plus forte baisse en 2012. N'oublions pas la raréfaction des bénévoles dans tous les domaines de nos jours, en trois ans pas moins de 180 clubs ont disparus pour principale raison : plus de dirigeants disponibles.

Nous sommes bien conscients toutes et tous à n'importe quel niveau de responsabilité que se soit que le grand vivier des licences se trouve dans l'action et les relations des dirigeants des clubs qui sont nos premiers représentants.

Sur le fait des plans d'actions de formation à la FFPJP, il est très surprenant qu'une présidente de Ligue tienne de tels propos participant chaque fois aux congrès avec force et vigueur. La DTN a présenté des nouvelles procédures et la rédaction de contenus types pour uniformiser les formations sur le territoire. Il a été mis en place : une formation de BF3 (qui avait été abandonnée depuis 7 ans), la mise en place d'une nouvelle session de Diplôme d'Etat avec 18 candidats, la mise en place d'une formation pour les tuteurs (initiative 2012), la mise en place d'une formation de formateur pour les BF2 (initiative 2012), la mise en place de la formation des ETR (3 déjà effectuées). Comment faire de la professionnalisation quand le budget prévu sur cette ligne est complètement annulé par décision du Comité Directeur sur les injonctions de l'Assemblée Générale. Le Comité Directeur ayant choisi de ramener la sérénité et la stabilité financière au sein de la famille pour commencer dans le calme cette professionnalisation. J'accorde que la mise en place du Contrat de Qualification Professionnelle ne coûte rien pour sa mise en place mais oblige un énorme travail en amont et une vraie connaissance de ce type de contrat. Lors de l'envoi du dossier CQP de mise en place, nous nous sommes retournés vers les autorités compétentes du CNOSF, de l'IFOMOS et du CNAR dont les interventions ont bien montré la difficulté de la mise en place. L'étude de la faisabilité a bien été faite et l'investissement nécessaire et indispensable n'a pas été possible étant donné toutes les autres missions de la DTN et l'absence pour maternité de notre CTN durant la moitié de la saison 2012. Lorsque prochainement la professionnalisation sera effective grâce à la stabilité financière retrouvée, nous pourrons investir le dossier CQP.

Nous avons appliqué scrupuleusement les directives du Congrès National de janvier 2012 comme le préconise les devoirs des élus avec des résultats 2012 certainement très favorables et conforme aux souhaits de l'Assemblée Générale.

1. HAUT NIVEAU

- Seniors

Un stage de préparation aux Championnats du Monde a été effectué à Vals les Bains et a contribué à la réussite sportive de l'équipe de France. Les résultats sont très satisfaisants avec un même niveau de performance qu'aux précédents Championnats du Monde malgré un terrain beaucoup plus difficile.

La qualité du jeu a donc été très impressionnante avec un Dylan ROCHER qui est à plus de 50% de carreaux !

A noter un état d'esprit remarquable des joueurs et une excellente coordination de tout le staff pour permettre aux joueurs d'être dans les meilleures conditions.

- Jeunes et Féminines

Les Championnats d'Europe Féminines et Jeunes ont eu lieu le week-end du 1er au 4 novembre 2012 à Gand en Belgique. La France a remporté 3 médailles d'Or et une médaille bronze.

L'équipe de France féminine était composée de : Anna MAILLARD - Angélique PAPON - Nelly PEYRE - Marie Angèle GERMAIN et Alain BIDEAU (coach).

Angélique PAPON a conservé son titre en tir de précision en battant le Danemark en demi-finale puis avec un excellent tir elle s'impose devant la tireuse espagnole. En triplète, la triplète française a dominé cette compétition. Les adversaires n'ont jamais marqué plus de 3 points et nous avons encaissé seulement 12 points en 9 parties. En plus de la domination sportive, nous avons eu une équipe à l'écoute des consignes de l'encadrement.

Pour les jeunes, Guillaume MAGIER a échoué en demi-finale du tir de précision devant un étincelant Polonais qui s'imposera plus tard en finale pour donner le premier titre à son pays en pétanque.

En revanche, les Français en tripléte ont battu les locaux belges avec une superbe entrée de Dylan DJOUKITCH qui finit par deux carreaux permettant aux français de conclure ce beau week-end.

L'équipe de France chez les Jeunes était représentée par Dylan DJOUKITCH - Julien RENAULT - Guillaume MAGIER - Anthony BILLET et François GALVEZ (coach).

Félicitations aux 8 joueurs qui ont réalisé d'excellentes prestations.

Confédération Européenne de Pétanque (CEP)

Les élections à la CEP ont vu la réélection de Joseph CANTARELLI pour 2 ans au Bureau Exécutif lors du Congrès de la CEP le 01/11/2012 à GAND. La date du prochain Bureau Exécutif de la CEP « Springmeeting » aura lieu à ROME les 06-07/04/2013. Cette date est à éviter pour une réunion de Comité Directeur FFPJP.

Le Club de La Ronde Pétanque de METZ (57) défendra nos couleurs lors de la Finale de la Coupe d'Europe des Clubs aura lieu à RASTATT (A). Délégué Fédéral Michel COSTE et représentant de la France en tant que CEP Joseph CANTARELLI.

La France a posé candidature pour l'organisation de la Finale de cette Coupe d'Europe des Clubs en 2015.

2. FORMATION

- Initiateurs :

RAS pas de changement. La procédure a été bien comprise et bien respectée.

A noter que depuis la réforme de 2010..... (arrivée de Séverine), 1036 initiateurs ont été formés.

- BF 1 :

Depuis 2006, 343 BF ont été formés. Les nouvelles directives ont été envoyées mi-septembre et l'examen aura lieu le premier week-end de février prochain.

Les dates de formations sont au choix des Ligues.

Rappel : les candidats doivent fournir un rapport d'activité ou un projet d'actions. Pour les deux, une trame a été donnée pour les aider.

- BF 2 :

La formation a eu lieu au CREPS d'Aix en Provence en octobre dernier. 13 candidats étaient présents, et 9 Ligues étaient représentées.

L'examen aura lieu au CREPS d'Aix les 16 et 17 novembre.

Une formation de formateurs sera effectuée dans le but de faire 2 sessions de formation l'année prochaine et ainsi éviter que la formation soit dispensée sur un seul site géographique, à condition d'avoir suffisamment de candidats par lieu.

- BF 3 :

RAS, session clôturée en 2012. La prochaine aura lieu en 2014.

- Diplôme d'Etat :

Nous avons reçu l'habilitation de la Direction Régionale du Ministère des Sports pour commencer la formation au 1^{er} mars 2012.

17 candidats sont actuellement inscrits.

La première partie (Unité capitalisable 1 et 2), correspondante au tronc commun s'effectue avec le CNED. Deux sessions ont été ouvertes prolongées jusqu'en février 2013. Outre des devoirs, un dossier devra être rédigé et présenté à l'oral.

En ce qui concerne la seconde partie (Unité capitalisable 3 et 4), spécifique pétanque, équivalente au BF3, 12 des 17 candidats en sont déjà titulaires. Les 5 restants passeront donc l'examen qui comporte une partie vidéo et une partie de présentation d'entraînement auxquels s'ajouteront les 3 candidats ayant échoué à la précédente session.

De plus, les candidats doivent effectuer une partie de leur formation au sein d'une structure d'accueil (Comité, Club, Ligue) de 224 heures dont 60 avec leur tuteur.

Les examens auront lieu pour l'UC3 et 4 en avril 2013 dans un lieu encore à déterminer et les UC 1 et 2 au siège les 22, 23 ou 24 avril 2013.

Une session de rattrapage est d'ores et déjà prévue en septembre 2013.

3. CONVENTION D'OBJECTIFS

Les directives du Ministère impliquent une réduction du montant des subventions entre 5% et 7% par rapport à la saison dernière. Pour le calcul de la base de la réduction, il faudra prendre le montant de la subvention de la saison précédente auquel il faut ajouter le montant des fonds dédiés (puisqu'ils viennent en déduction). Pour la FFPJP, nous sommes dans l'attente de la réponse du CNDS pour la demande de subvention pour les actions internationales. Suite à des discussions avec le Président de la Fédération internationale, le Français Monsieur Claude Azéma, il s'avère qu'il avait négocié une subvention de 6000€ avant son départ de la Présidence de la Fédération Française. Or ceci n'a jamais été effectif dans les dossiers remplis. Dans le tableau ci-dessous, une simulation a été faite avec la somme de 2011 et celle de notre dossier 2012. Dès la réponse du CNDS, nous saurons la simulation qu'il faudra prendre.

SUBVENTION CO 2012		158 974 €
FONDS DEDIES		3 470 €
SUBVENTION CNDS INT.	4 000 €	13 600 €
TOTAL	166 444 €	176 044 €
DEDUCTION 5%	8 322 €	8 802 €
REDUCTION 7%	11 651 €	12 323 €
SUBVENTION 5%	158 122 €	167 242 €
SUBVENTION 7%	154 793 €	

La Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal a validé un projet de développement lors de son AG de 2012.

Ce projet est financé par une augmentation du prix de la licence de 1€ en 2012 et en 2013. Devant des soucis de trésorerie, la mise en place de ces actions a été reportée en 2013 afin de permettre de reconstituer les réserves financières.

Par conséquent, le budget dédié à la Direction Technique Nationale sera grandement augmenté par rapport à ces projets d'une part mais aussi par rapport à une saison sportive plus dense (jeux méditerranéens 8000€ – Jeux Mondiaux 8000€– Championnat d'Europe espoirs masculin + 7000€ et féminin + 5000€ - Championnats du Monde jeune en France +4000€ - Coupe de la Confédération masculine +3000€ et féminine +7000€ et primes à la performance +11 000€ mais une réduction des MASTERS de -7000€) Ceci donne donc une augmentation d'une valeur d'environ 46000€ dans la gestion du Haut Niveau ...

La politique fédérale souhaite la mise en place d'un plan de professionnalisation de l'encadrement ce qui passera par des aménagements plus conséquents pour les cadres bénévoles et le projet d'embauche d'un cadre fédéral supplémentaire. Le montant du budget pourrait être de 65000€.

Le budget développement du sport resterait constant et le budget dédié au médical aurait une progression de 5000€ pour initier un projet de Sport-Santé...Globalement nous aurions une progression de 116 000€ des dépenses de la DTN.

Comme le Ministère ne peut pas suivre cette tendance à cause des restrictions budgétaires, il semblerait convenable de ne prendre en compte qu'une réduction de 5%. La proposition de CO reprend donc cette option avec les actions internationales soutenues à la hauteur de la demande de 2012 ce qui donne une subvention 2013 de 167 242€.

Dans le document Excel joint, le montant des subventions est de 167 144€ (proche de la limite de 5% de réduction alors que le budget des actions est passé de 405 900€ à 520 000€ (soit une augmentation de 28%).

Le projet de développement prévoit une augmentation d'au moins 100 000 € supplémentaires la seconde année soit en 2014, début de la prochaine convention d'objectifs quadriennale 2014-2017. Nous sommes donc à une augmentation de 52,7% par rapport à 2012. Je suis conscient que le Ministère ne pourra pas suivre proportionnellement en matière de subventionnement.

Toutefois, la majorité de ces augmentations se fera sur la professionnalisation de l'encadrement et le maillage de cadres techniques sur le territoire. En effet, la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal est en fort déficit au niveau de la convention cadre. En cette période transitoire, il a été rappelé que le Ministère souhaitait mettre en place une nouvelle répartition des postes budgétaires. Nous aurions besoin de cadres venant du sérail. Les formations mises en place permettront de donner de la compétence supplémentaire à des personnes dont nous essayerons de les libérer, autant que faire se peut, de leurs contraintes professionnelles. Si nous n'avons pas de profil de cadres pour prendre un poste budgétaire, nous avons un candidat, policier municipal avec des compétences d'encadrement (Cursus STAPS et BE athlétisme) et de joueur de pétanque et Jeu Provençal qui souhaiterait se réorienter vers un métier du sport et aurait la volonté de passer le professorat de sport pour intégrer le Ministère des Sports. Il aurait toutes les compétences requises pour postuler sur un contrat de Haut Niveau et il nous serait un excellent renfort pour étoffer la Direction Technique Nationale. Cette attribution de contrat de Haut Niveau serait une juste reconnaissance par rapport à la volonté fédérale de professionnaliser son encadrement, élément indispensable pour développer l'activité. Sans les efforts de la fédération et du Ministère, il sera impossible de poursuivre le plan de développement fédéral.

Les prochaines élections fédérales pourraient venir confirmer les options de développement prises lors de ce mandat. Les conditions financières nécessaires ont été planifiées pour la future olympiade. Il serait dommage que cette initiative ne puisse se concrétiser de la meilleure des manières par la mutualisation des moyens financiers et humains...

4. Analyse du Parcours d'Excellence Sportive :

Le bilan de la précédente olympiade a été faite le lundi suivant les Championnats d'Europe.

Les résultats de cette saison 2012 montrent la domination des sélections françaises dans le concert international. L'objectif de 2013 sera de conquérir les titres mondiaux chez les jeunes et les féminines.

Un projet devra être établi en 2013 précisant l'accès vers l'excellence sportive pour la prochaine olympiade.

Malgré les résultats satisfaisants, il faut continuer la structuration de la filière d'accès au sport de Haut Niveau avec un suivi plus intense des collectifs et des Sportifs de Haut Niveau dont l'objectif est la réussite du double projet professionnel et sportif.

5. Dotation ERIMA

ERIMA a été rencontré pour programmer la prochaine dotation des équipes de France qui verra des changements de produits dont la livraison devrait être assez rapide. Il faut noter qu'un nouveau maillot de Jeu des Equipes de France, de marque ERIMA, sera mis en place début 2013 avec une réunion de travail avant la fin novembre.

XIII. CATEGORISATION 2013 et 2014 :

Après une saison d'utilisation et de mise en place, une grande disparité dans les concours Promotions a été constatée. Ainsi, certains départements tels que le 06 ou la Ligue Ile de France organisent beaucoup de concours Promotions alors que d'autres aucun.

A ce jour, les joueurs ne marquent pas de points de catégorisation mais des points dits de classement dans les concours suivants (note fédérale du 17/10/2011) :

- Concours « pétanque » dont le nombre d'équipes est inférieur à 32
- Tous les concours réservés aux joueurs Promotions

Des statistiques nationales ont été effectuées qui révèlent que 60 000 joueurs licenciés marquent des points catégorisés et non catégorisés. Le nombre de joueurs « Honneur » restera quasiment identique en 2013 qu'en 2012.

Ainsi, afin de respecter le but principal de cette catégorisation à savoir que les joueurs Promotions jouent entre eux et ne soient pas confrontés à des licenciés qui ne sont pas de vrais joueurs promotions, il a été décidé les modifications suivantes :

Applicable dès l'année 2013, à savoir :

- **Tous les joueurs Promotions qui auront plus de 20 points non catégorisés dans les concours Promotions, passeront Honneur en 2013 ;**
- **Tous les joueurs qui auraient plus de 20 points non catégorisés dans les concours de moins de 32 équipes (hors Vétérans, Jeu Provençal, Féminin et Jeunes) passeront Honneur en 2013.**

Cette disposition concerne à l'heure actuelle 192 licenciés au total.

Dates d'application :

- Pour 2013, ces 192 licenciés passeront « Honneur » pour 1 an
- Pour 2014, les joueurs remplissant ces conditions sur la saison 2013, seront Honneur pour 3 ans.

Les Comités conservent le droit de procéder à la catégorisation selon leurs critères spécifiques.

Comme nous l'avons indiqué lors de la mise en place des nouvelles règles de la catégorisation, nous prévoyons, en fonction des résultats constatés sur la saison 2012, d'étudier une évolution de ces règles et cela toujours dans le but principal de protéger les licenciés « promotion ».

Les Champions de France « Promotion » sont qualifiés automatiquement pour le Championnat tripléte toutes catégories à 192 équipes de l'année suivante, es qualité. Aucun remplacement, et en cas d'indisponibilité, l'équipe sera remise « au pot commun ».

XIV. COUPE DE FRANCE

A ce jour nous avons 108 résultats connus et le 3^{ème} tour de zone va pouvoir être lancé.
Le Comité de pilotage est à la recherche de sites pour les 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finales (12 jeux étant nécessaires).

La finale aura lieu certainement à METZ du 21 au 23 mars prochains.

XV. INFORMATIQUE

De trop nombreux messages sont reçus à la Fédération, émanant de joueurs constatant que leurs points ne sont pas ou mal saisis.

Il est IMPERATIF de vérifier la bonne saisie étant donné que la catégorisation se fait à partir de ces résultats.

La catégorisation des joueurs 2013 se fait automatiquement par Geslico en fonction des critères établis. Un contrôle sera ensuite réalisé.

Il y aura toujours la possibilité de passer Honneur ou Elite un joueur mais il n'y aura alors plus de possibilité de revenir en arrière.

XVI. CHANCELLERIE

La Chancellerie a annoncé la liste des récipiendaires :

- Médaille d'OR : Mmes WIEBELSKIRCHER Monique (Pdte CD68), LEGA Michèle (Pdte CD21), MM GRANGER Eric (Pdt CD 61), VALERO Alain (Pdt CD11), ROUGIER Laurent (Pdt CD82), SIMON Jean-François (Pdt CD93) et SERALINE Edouard (Pdt Ligue Antilles Guyane)
- Médaille Mérite National : M. PALAU Jacques (v/Pdt CD 32)
- But d'OR : MM BRUAND Daniel (Pdt Ligue Pays de la Loire), ROUCHEREAU Jean-Pierre (Pdt Ligue Poitou Charente), PARGNY Gérard (Pdt CD51)

XVII. DIVERS

- COURRIERS :
 - CD 65 : cas d'un club dont le siège social change de département. Selon le Règlement administratif, article 3, « les licenciés d'une association dont le siège social serait transféré dans un autre comité, ne seraient pas considérés comme mutés » ;
 - M. VERBEGUE : coach équipe du Danemark et licencié en France, propose de réaliser une exhibition en Tête à Tête à 6 boules, en 45minutes : pas d'interdits pour une simple exhibition non officielle et non certifiée par la FFPJP.
Les règlements fédéraux précisent que le tête à tête se joue à 3 boules de façon officielle. Après le succès des Championnats du Monde de Marseille 2012, la Fédération ne peut se permettre des actions de tous genres. De plus, suivant notre contrat de communication, passé avec la Société QUARTERBACK, c'est à elle de trouver un diffuseur et sans notre accord ceci n'est non plus possible. Donc pas de suite donnée à ce projet.
 - Proposition d'une société de WEB TV : refusée ;
 - M. B. HURET de Dunkerque : souhaite l'amélioration visuelle des boules lors des Championnats du Monde ;
 - Remerciements suite aux Championnats du Monde de la Ville de Castelnaudary et pour les Championnats de France de la ville d'Anduze ;

- CD 12 : lecture a été effectuée du courrier du Président du Comité expliquant les raisons de la mise en place à Millau d'une banderole « arbitres en colère, les sanctions doivent être appliquées » ;
- Fabricant de boules : BOULENCIEL va proposer à l'homologation de la F.I.P.J.P, des boules de couleur.

XVIII. MEDICAL :

Les contrats sont conclus pour un an renouvelable, signés chaque année.

De plus, il semble que certaines journées de surveillance des compétitions n'ont pas été prises en compte. Un point complet sera fait pour proposer certaines modifications à la Commission des Finances.

XIX. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 24 janvier 2013
Conseil National : à définir

(La séance est levée à 12 heures 00)

Le Secrétaire Général de la FFPJP

Le Président de la FFPJP



Antoine JUAN



Alain CANTARUTTI